

CONDITIONS GÉNÉRALES

Terra

1. SOCIÉTÉ ORGANISATRICE DE LA PROMOTION

La société Orbea S. Coop., avec siège social à l'adresse Polígono Industrial Goitondo, 48269 Mallabia, Vizcaya et numéro d'identification fiscale (CIF) F-20032348, organise le tirage au sort (ci-après, la « Promotion ») à l'échelle internationale à des fins promotionnelles pour les participants majeurs, selon les dispositions prévues dans la section sur les conditions de participation.

2. DATES DE DÉBUT ET DE FIN ET PORTÉE TERRITORIALE

La Promotion débutera le 11 novembre 2021 et se terminera le 30 septembre 2022. Cette Promotion sera valable aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Espagne, au Portugal, en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Suède, aux Pays-Bas, en Italie, en Belgique et en France.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET FONCTIONNEMENT DE LA PROMOTION

Les conditions de participation à la Promotion, qui se déroulera à titre gratuit, sont les suivantes :

- Toute personne de tout pays peut participer, à condition d'être majeure.
- Les informations à caractère personnel que les participants renseignent sur le formulaire d'inscription doivent être véridiques.
- Pour participer à la Promotion, les participants devront acheter un Terra MY22 et enregistrer le numéro de série sur le site internet orbea.com avant le 30 septembre 2022.
- Le gagnant de la Promotion aura l'occasion de participer à un épisode de la série Pachamama.
- La valeur monétaire du Prix ne peut en aucun cas être réclamée.

ORBEA SCOOP LTDA, en sa qualité d'entité organisatrice de cette Promotion, sera chargée de certifier le respect des exigences établies dans les présentes Bases Juridiques.

4. CONDITIONS DE LA PROMOTION ET PRIX

Le Prix sera considéré comme personnel et ne pourra être attribué qu'au gagnant du tirage, qui ne pourra le transférer ou le céder à un tiers pour quelque raison que ce soit.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Terra

Dans tous les cas, Orbea S. Coop. se réserve le droit de déclarer la Promotion nulle et non avenue pour quelque raison que ce soit, et les participants n'auront droit à aucune réclamation.

- Un concours sera organisé entre tous les participants qui rempliront toutes les conditions décrites ci-dessus, parmi lesquels ORBEA choisira un gagnant qui participera à un épisode de Pachamama.

Une fois le délai fixé pour la participation écoulé, ORBEA disposera de quatre (4) jours calendaires pour réaliser le concours, et le gagnant sera notifié pendant cette période de 4 jours calendaires suivant la réalisation du concours. ORBEA se réserve le droit de modifier la date du concours.

Cette Promotion n'est pas associée à, sponsorisée ou administrée de quelque manière que ce soit par Facebook, Instagram ou Twitter, par exemple.

- Les Prix ne pourront faire l'objet d'aucun changement, modification ou compensation à la demande du participant gagnant.
- Les participants gagnants pourront renoncer aux Prix attribués, mais en aucun cas un prix alternatif ne sera proposé, et une telle renonciation ne donnera droit à aucune indemnité ou dédommagement.
- Dans tous les cas, Orbea se réserve le droit de déclarer la Promotion nulle sans aucun motif, et sans droit des participants à aucune réclamation.
- ORBEA contactera le gagnant via l'adresse e-mail que celui-ci aura renseignée lors de l'inscription. Si le gagnant est injoignable après trois (3) tentatives de communication, ou s'il ne répond pas dans un délai maximum de 5 jours, il sera disqualifié, perdant automatiquement le droit d'obtenir le Prix correspondant, qui sera réattribué par ORBEA selon les mêmes critères de sélection employés lors du tirage initial.

Une fois vérifié le respect des exigences établies dans ces Bases Juridiques, le Gagnant recevra de la part d'ORBEA un Document d'acceptation du Prix qui devra être renvoyé dans les sept (7) jours calendaires suivants par la voie indiquée à cet effet. Il devra être dûment rempli et signé, et accompagné des documents demandés comme preuve de conformité de l'acceptation du Prix.

La remise effective du Prix sera effectuée conformément aux conditions et à la forme décrites dans le Document d'acceptation du Prix, la remise étant conditionné par le renvoi dudit document, comme

ORBEA

CONDITIONS GÉNÉRALES

Terra

décrit au paragraphe précédent, ainsi que par le respect des conditions des présentes Bases Juridiques.

5. DISQUALIFICATIONS ET PÉNALITÉS

S'il est prouvé que tout participant ne remplit pas les conditions exigées dans les Bases, que les données renseignées pour participer ne sont pas valides, qu'une anomalie est détectée ou que l'un des participants est soupçonné d'entraver le déroulement normal du tirage au sort, nuit aux objectifs de celui-ci, ou réalise des actes frauduleux nuisant à son déroulement, sa participation sera considérée comme nulle et non avenue et il sera automatiquement exclu de la Promotion, perdant tout droit sur les prix attribués en vertu de cette Promotion, même si, en raison d'une erreur quelconque, le choix du prix lui a été attribué, et qu'il est vérifié par la suite qu'il n'avait pas respecté les exigences requises, et tout cela sans préjudice de toute autre mesure légale qui pourrait être jugée appropriée de prendre.

À cet égard, ORBEA fournira le support technologique qu'elle jugera approprié pour détecter toute action frauduleuse, irrégulière ou dolosive qui pourrait nuire au déroulement normal de ce tirage au sort.

6. PUBLICATION DES COMMENTAIRES OU AVIS

Les commentaires ou avis présentant un contenu considéré comme inapproprié, offensant, abusif, discriminatoire ou pouvant violer les droits d'Orbea ou de tiers ne seront pas autorisés. De même, les commentaires contre toute personne qui violent les principes du droit à l'honneur, du droit à la vie privée et familiale et du droit à sa propre image ne seront pas autorisés. Nous déclinons toute responsabilité quant aux commentaires émis par les participants à la Promotion ou ceux qui, à tout moment, pourraient heurter la sensibilité des autres participants.

7. RENONCIATION À LA RESPONSABILITÉ

Dans le cadre de cette Promotion, ORBEA et toute autre entité liée professionnellement à ce Tirage, ainsi que les réseaux sociaux à travers lesquels il est organisé, sont exonérés de toute responsabilité

CONDITIONS GÉNÉRALES

Terra

pouvant découler de toute circonstance imputable à des tiers et pouvant affecter le déroulement du Tirage et, en particulier, la remise des Prix.

Par ailleurs, les entités décrites ci-dessus ne seront en aucun cas responsables des dommages, de toute nature, directs, indirects et/ou circonstanciels, immédiats ou différés, qui pourraient survenir à l'occasion ou en conséquence de la jouissance du Prix.

À titre d'exemple, mais sans s'y limiter, nous n'acceptons aucune responsabilité pour les pertes, vols, retards éventuels ou toute autre circonstance imputable à des tiers qui pourraient affecter le déroulement de la présente Promotion. Nous déclinons également toute responsabilité quant à la façon dont le participant utilise le prix attribué en vertu de la Promotion. Nous déclinons toute responsabilité en cas de force majeure ou de circonstances imprévisibles qui pourraient empêcher le déroulement de la Promotion ou la jouissance totale ou partielle du prix.

8. VALEUR DU PRIX ET FISCALITÉ

Le Prix sera d'une valeur maximum de 1.000,00 € (toutes taxes comprises). Le gagnant sera responsable de tous les autres coûts qui ne sont pas inclus et/ou qui dépassent le montant maximal du Prix. Le Prix est valable pour une seule personne.

Le Prix est soumis à tout moment aux obligations fiscales qui lui sont inhérentes, Orbea effectuant le cas échéant les retenues fiscales appropriées, et fournissant au gagnant la documentation correspondante accréditant la valeur et la remise du Prix en nature.

Nonobstant ce qui précède, le gagnant est informé que le Prix est considéré comme une plus-value non issue de transmissions, étant soumise à l'impôt direct (impôt sur le revenu des personnes physiques), le gagnant étant responsable du respect de ses obligations fiscales respectives. Orbea ne sera pas responsable des répercussions fiscales que l'acceptation des Prix pourrait avoir sur l'imposition des gagnants, qui seront, dans tous les cas, à la charge de ceux-ci.

9. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Qui est le Responsable du traitement des données ?

Orbea S. Coop Ltda, CIF: F-20032348, Polígono Industrial Goitondo, 48269 Mallabia, Vizcaya, N° de téléphone : +34 943 17 19 50, adresse e-mail : Orbea@orbea.com et contact délégué à la protection

ORBEA

CONDITIONS GÉNÉRALES

Terra

des données : datos@orbea.com, est responsable du traitement des données à caractère personnel recueillies dans le cadre de cette Promotion.

Le traitement des informations n'est effectué qu'en base aux données fournies par les intéressés afin de gérer leur participation à « la Promotion », et dans le cas où ils ont donné leur consentement, pour leur envoyer des newsletters et des communications commerciales et promotionnelles liées à nos services.

Les données à caractère personnel fournies seront conservées pendant les périodes légalement établies, sans préjudice de la demande de suppression par l'intéressé. À la date de cessation du service, les données seront bloquées afin d'empêcher leur traitement, sauf pour les mettre à la disposition des Administrations Publiques et des Tribunaux, à l'attention d'éventuelles responsabilités découlant du traitement et uniquement pendant le délai de prescription de ces responsabilités.

La base juridique du traitement de vos données aux fins de la gestion de votre participation à « la Promotion » repose sur votre consentement, que vous nous donnez en vous inscrivant comme participant à la Promotion et en acceptant les présentes Bases Juridiques. Les informations sur les services et activités proposés par Orbea se basent sur le consentement spécifiquement demandé.

En aucun cas vos données à caractère personnel ne seront transmises à des tiers, sauf obligation légale.

Par ailleurs, Orbea a conclu des contrats avec différents fournisseurs chargés de traiter les données à caractère personnel pour le compte d'Orbea, dans le cas où leur intervention serait nécessaire dans le cadre de la prestation d'un service.

Toute personne a le droit d'obtenir la confirmation qu'Orbea traite ou non des données à caractère personnel la concernant. Les personnes intéressées ont le droit d'accéder à leurs données à caractère personnel et de demander la rectification de données inexactes ou, le cas échéant, de demander leur suppression lorsque, entre autres raisons, les données ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées.

Les parties intéressées peuvent demander la limitation du traitement de leurs données, auquel cas nous ne les conserverons que pour l'exercice ou la défense de réclamations. Pour des raisons liées à leur situation particulière, les intéressés peuvent s'opposer au traitement de leurs données.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Terra

L'utilisateur aura le droit à la portabilité, c'est-à-dire à ce que les données à caractère personnel qu'il a fournies soient transmises directement à un autre responsable dans un format structuré, pour un usage commun et une lecture mécanique, lorsque cela est techniquement possible.

Le titulaire des données, ou son représentant légal justifiant de son identité, peut exercer lesdits droits en envoyant un e-mail à l'adresse électronique orbea@orbea.com, ou datos@orbea.com, ou bien par courrier postal : Polígono Industrial Goitondo, 48269 Mallabia, Vizcaya.

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires sur vos droits auprès de l'Agence espagnole de protection des données sur <http://www.agpd.es>

Dans le cas où le titulaire des droits n'aurait pas obtenu satisfaction dans l'exercice de ceux-ci, il peut demander l'assistance de l'Agence espagnole de protection des données pour que l'exercice de ses droits soit effectif, en déposant une demande de protection des droits (<http://www.agpd.es>)

10. ACCEPTATION DES BASES JURIDIQUES

La participation au Tirage implique l'acceptation intégrale des présentes Bases Juridiques, ainsi que l'acceptation des critères d'ORBEA dans les décisions d'interprétation qui en découlent.

11. MODIFICATIONS

Nous nous réservons le droit de modifier ou compléter ces conditions, dans la mesure où cela n'enfreint pas ou n'altère pas les droits des participants à la Promotion.

12. CONSENTEMENT AUX CONDITIONS GÉNÉRALES

La participation de l'utilisateur à la présente Promotion implique le consentement exprès des présentes conditions générales de celle-ci.

13. LÉGISLATION ET JURIDICTION APPLICABLES

Les présentes conditions juridiques sont régies par le droit espagnol. Les Cours et Tribunaux de la ville de Bilbao seront compétents pour résoudre toute réclamation ou tout litige pouvant survenir en relation avec la validité, l'interprétation ou le respect de ces règles.

ORBEA